



Rapporteur : Serge Bouvier

Mont-Saint-Guibert, le 19 décembre 2022.

serge.bouvier2018@gmail.com

PV de la réunion BFA du 19 novembre 2022

Présents : JM.Luyckx, W.Buddaert, R.Dejonghe, I.Roels, W.Lens, G.Beels, D.Mailleur, S.Bernard, B.Gillot, Th.Goossens, S.Bouvier

Excusés : R.Marcq, M.Marcq, K.Depage

1.0 Approbation du PV de la réunion du 30 avril 2022

Pas de remarque à formuler, le PV est approuvé.

2.0 Calendrier réunions 2023

Les réunions du BFA auront lieu les 28 janvier, 22 avril et 28 octobre.

3.0 Rapport rencontres internationales

Etant donné l'absence de Roland Marcq, son rapport sur ce sujet sera établi plus tard. L'on peut néanmoins déjà retenir pour les organisations suivantes :

Championnat du monde dames → Gino Beels. L'intéressé confirme une bonne organisation de ce championnat. La pêche en elle-même fut très technique et les concurrentes belges n'ont pas trouvé la pêche qu'il aurait fallu pratiquer pour être bien classées.

Championnat du monde Feeder à Geistingen → Walter Lens. Organisation parfaite du club de Geistingen. Pêche quelque peu décevante à certains endroits du parcours. Dans la foulée de ce championnat une rencontre internationale amicale est programmée en mars 2023. A noter au niveau de l'organisation qu'un petit problème subsiste quant au règlement des boissons du staff qui ont été consommées ; un arrangement devra intervenir.

Championnat du monde Handipêche → Ronny Dejonghe. Magnifique parcours et organisation parfaite. Les conditions climatiques étaient particulièrement difficiles (vent très très fort).

Championnat du monde Carpes → W.Buddaert. Toutes les nations (dont la Belgique) ne sont pas sur le même pied d'égalité, certaines se professionnalisent et cela se voit directement dans les résultats.

Au niveau belge de la section carpes, des difficultés de communication existent entre les coachs et la collaboration n'est pas parfaite. Les choses devraient néanmoins s'arranger, on garde le cap.

4.0 Championnats de Belgique 2022. Commentaires

Handipêche : Aucun problème à signaler, le championnat s'est bien déroulé. Francis Vercammen a remis un certificat médical pour justifier son absence.

Feeder : Le championnat s'est bien déroulé également, mais une problématique existe quant au respect de différents points du règlement qui sont méconnus des pêcheurs. Il faudra que l'accent soit mis sur un respect complet du règlement pour les prochaines épreuves. De nouvelles balances devront être achetées.

Feeder Interclubs : s'est déroulé à Geistingen. Aucun problème, tout s'est bien passé.

Interclubs : Seulement 23 équipes ont participé sur les 25 places prévues pour cette compétition. Le quota attribué au CCCV n'a pas pu être totalement rencontré et malgré la recherche d'équipes supplémentaires du côté francophone par Jean-Marie Luyckx (avec l'accord de Ronny Dejonghe !!!) le total de 25 équipes n'a pas été atteint. Daniel Mailleur, en sa qualité de représentant de la Fédération qui organisait ce championnat, fait remarquer qu'il y avait beaucoup trop de déchets après l'épreuve sur les places occupées par les pêcheurs participants. Les sanctions prévues par le règlement seront appliquées pour les pêcheurs dont le manque de respect a été constaté.

Individuels : Il y a eu problème avec les numéros d'emplacements qui doivent absolument être plus clairs. Chez les messieurs Yves Naulaerts a été déclassé tandis que chez les dames 2 d'entre elles ont été déclassées également. Au niveau de la remise des prix, 7 enveloppes pour un total de 195€ n'ont pas été réclamées.

Il y a eu des absences non justifiées, ce qui entraînera pour chaque pêcheur l'application du règlement, **soit une suspension de 2 ans.**

Chez les Masters..... Paul Stremersch de la fédération MLV

Chez les vétérans...Tessens Marcel de VLL, Van Mulken Gérard de MLV, Borremans Alfons de ALV et Van Cleemput Paul de ALV. Meers luc s'est absenté l'après-midi.

5.0 Championnats de Belgique 2023 – Modalités, calendrier et candidatures

Handipêche : le 13 mai 2023 organisation CCCV

Carpes : du 18 au 20 mai à Bernissart (sera encore en région wallonne cette année vu difficultés au niveau plan d'eau en Flandre)

Masters / Vétérans / Jeunes

A partir de 2023 les championnats de Belgique Masters/Vétérans et Jeunes (U15/U20 et U25) ne se dérouleront plus ni le même jour, ni au même endroit. Par ailleurs, le championnat de Belgique de chacune de ces 2 « catégories » sera pris en charge alternativement par une des 2 ligues (CCCV et LFPS).

Cela donnera donc pour 2023

- Toutes les catégories jeunes U15-U20-U25 (à titre d'essai comme prévu antérieurement).
Le 21 mai. Organisation LFPS
- Masters et Vétérans. Le 27 août. Organisation CCCV

Feeder Individuel : le 3 septembre 2023. CCCV

Feeder Interclubs : le 10 septembre 2023 à Péronnes – LFPS

Interclubs : les 16 et 17 septembre 2023 – CCCV

Individuel et Dames : le 24 septembre 2023 – LFPS (canal Albert Fédération Liégeoise).

!!! En 2023, à la demande du CCCV (où les sélections sont déjà faites pour 2023) le championnat Individuel Hommes se déroulera encore comme précédemment, ç-à-d en 1 seul jour (2 manches) avec la participation de 120 pêcheurs.

A partir de 2024, le CB individuel HOMMES se déroulera en 2 journées (une manche de 4h par journée) et ne regroupera plus que 80 pêcheurs (36 pêcheurs pour la LFPS et 44 pêcheurs pour le CCCV).

Pour les dames, championnat en 1 seule journée avec 2 manches de 3h.

Nouveau Championnat de Belgique Carpe au coup : les 7 et 8 octobre 2023 – Organisation CCCV (W. Buddaert). Nouveau règlement à finaliser (W.Buddaert et S.Bernard soumettront un projet).

6.0 Championnat du monde Interclubs 2022 à Ronquières – Bilan

Jean-Marie Luyckx commente le déroulement de ce championnat et met l'accent sur l'organisation difficile à tous points de vue...Très peu de collaboration des administrations communales concernées, sauf la ville de Braine le Comte. Les comptes ne sont pas encore clôturés mais le résultat financier devrait être positif.

Walter Lens intervient à propos de l'indemnité financière qui avait été promise pour les contrôleurs par un responsable de la LFPS et du BFA, et qui finalement ne peut être attribuée. Jean-Marie Luyckx précise qu'à aucun moment et dans aucune discussion préparatoire, il n'a été question d'un défraiement pour les commissaires et ceci d'autant plus que le résultat financier du CM des Nations de 2017 s'était révélé déficitaire. Walter Lens souhaite un courrier officiel à ce sujet de manière à pouvoir expliquer cela à ses Inters Feeder qui étaient quasiment tous présents.

7.0 Championnat du monde Feeder 2022 à Geistingen

Voir également point 3.0 ci-dessus. L'organisation était parfaite. Les comptes ont été établis et seront présentés en janvier.

8.0 Règlement des concours publics

Il est indispensable que ce règlement soit mis à jour. Un groupe de travail sera constitué autour de Jean-Marie Luyckx pour la LFPS. Lorsque la nouvelle mouture sera établie, Jean-Marie la transmettra au CCCV pour lecture et approbation.

JM Luyckx demande également à chaque responsable de section (Feeder, handipêche,.....etc) de revoir aussi le règlement de sa discipline et de l'aménager si nécessaire.

9.0 Modalités mise à disposition du véhicule FSPFB (camionnette)

Suite à une décision du CA de la FSPFB de 2022, une indemnité de 15€ par jour d'utilisation sera réclamée et un état des lieux sera dressé à chaque fois. Cette indemnité couvrira partiellement les frais pris en charge par la FSPFB (entretiens, assurances, taxes et autres).

10.0 Renouvellement du matériel (balances et sacs) pour les championnats de Belgique

Accord est marqué par l'assemblée pour l'achat de 12 nouvelles balances et 12 nouveaux sacs de pesée (le budget sera de +/- 2.000€). Thierry Goossens enverra les infos à JM Luyckx. Ce nouveau matériel devra être disponible pour le championnat de Belgique Handipêche du 13 mai 2023.

11.0 Divers

- Mady Marcq a remis sa démission à partir du 1er janvier 2023 en tant que trésorière des championnats de Belgique.

- Gino Beels fait remarquer qu'à Gravelines, lors du CM dames, Roland Marcq parlait de faire appel via les ligues à des candidatures comme Coach pour l'équipe nationale féminine.

- Sélection Masters Feeder clubs : Walter Lens va établir un programme pour la sélection de l'équipe qui sera retenue pour participer à cette épreuve (sera la meilleure équipe ou une équipe composée des 4 meilleurs pêcheurs).

- Championnat de Belgique Carpes : Questions de Raphaël Gierckens (responsable section Carpes en duo)... 1) Ok pour qu'un duo puisse être composé avec un jeune de moins de 18 ans pour autant que l'on soit en possession de l'accord des parents). 2) Ok pour porter de 15 à 16 le nombre de duo pouvant participer aux sélections du CB Carpes. 3) OK pour abandonner la notion de duo fidèle.

12.0 Démission de Gerrit Van Eetvelde

Ronny Dejonghe fait part de la démission de Gerrit Van Eetvelde de toutes les fonctions qu'il exerçait dans le milieu de la pêche et cela pour des raisons personnelles.

13.0 Décisions relatives aux modifications des Championnats de Belgique

Voir point 5 ci-avant.

14.0 Dates Inters, CCF, Coupe des Flandre

Walter Lens va examiner la possibilité de modifier les dates prévues pour les Inters Feeder, on aurait :

Feeder...le 7 mai (Willebroeck), le 1^{er} octobre (Geistingen), le 29 octobre (Zwevegem), le 5 novembre (Gent/Terneuzen)

Coupe des Flandres...2 juillet (Yser), 8 octobre (Bocholt, Zuid Willemsvaart), 22 octobre (Zwevegem ou Gent/Terneuzen), 12 novembre (???)

15.0 Championnat du monde Handipêche 2023

Se déroulera du 21 au 28 mai 2023 à Toul.

16.0 Compensation des contrôleurs pour CM des clubs à Ronquières

Sujet abordé au point 6.0 ci-dessus

17.0 Règlement des frais des coachs et adjoints

Une très longue discussion s'est engagée sur ce point et sur la nécessité d'indemniser tous les coachs (ou responsables de section) de la même manière, il n'y a aucune raison que des régimes différents soient appliqués.

Jean-Marie Luyckx rappelle qu'au départ seule la section Inters existait, les frais étant pris en charge par le BFA. Sont ensuite venues s'ajouter les autres sections (handipêche, feeder,...) au fur et à mesure de leur création, et sous la présidence d'Erik Pinoy il avait été décidé que les frais des coachs de ces nouvelles sections seraient pris en charge par la caisse des sections elles-mêmes.

Finalement accord est marqué ce jour par l'assemblée sur le principe futur d'indemniser toutes les sections de la même façon.

Jean-Marie Luyckx invite cependant les responsables des différentes sections à réaliser une estimation des coûts de manière à pouvoir examiner la faisabilité de ce projet.

A partir du 1^{er} janvier 2023, le montant de l'indemnité kilométrique sera porté à 0,40€. Ce montant fera l'objet d'une révision annuelle.

La réunion se termine à 14h30'.